

vos prêtres (comme Nous nous ordonnons de le faire) qu'ils gardent la concorde entre eux et qu'ils s'efforcent, par la parole et par l'exemple, de la faire garder à leurs fidèles. A cette fin Nous aimons à réitérer tant et plus la recommandation faite dans nos précédentes Lettres Apostoliques : *que tous les prêtres s'appliquent à posséder la connaissance et la pratique de l'une et l'autre langue, anglaise et française, et qu'écartant toute susceptibilité, ils se servent tantôt de l'une tantôt de l'autre, selon les besoins des fidèles.*

Enfin que tous les catholiques se le rappellent; ils ne peuvent et ne doivent avoir rien plus à cœur que de garder la charité les uns envers les autres, car c'est par là qu'ils se montreront les disciples du Christ : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si caritatem habueritis ad invicem.* (1) Et s'il est des circonstances où l'on doit surtout s'y conformer, c'est assurément quand les causes de dissensions provien-

nent de la divergence des opinions ou de l'opposition des intérêts. Nous voulons que des avertissements sévères soient donnée à quiconque, parmi le clergé ou les fidèles, à l'encontre de la doctrine évangélique et de Nos prescriptions, oserait à l'avenir nourrir ou exciter les animosités qui ont divisé les Canadiens jusqu'à ce jour. Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, quelqu'un refusait d'obéir, les Evêques ne devront pas hésiter, avant que le mal s'aggrave, d'en référer au Siège Apostolique.

Comme gage des dons célestes et témoignage de Notre particulière bienveillance, à Vous, Notre cher fils, et à Vous, Vénérables frères, ainsi qu'aux fidèles confiés à Vos soins, Nous accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 7 juin, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus, 1918, de Notre Pontificat la quatrième année.

BENOIT XV, PAPE.

(1) Jean XIII, 35.

## DE NOTRE DESTINÉE

# TEMOIGNAGES ET REFLEXIONS

**C**ONTINUONS d'examiner ce problème compliqué, difficile, de notre destinée particulière dans la destinée commune de notre pays,— pour ne pas présentement envisager cette destinée commune à un point de vue plus large encore.

Quand nous examinons les dangers, les fautes, les erreurs où le chef du nationalisme canadien-français a poussé son parti, nous ne prétendons pas condamner la part de légitimes revendications qui restent au programme de ce parti. C'est au contraire, parce qu'il a compromis la cause de ces revendications nécessaires, que nous reprochons à M. Bourassa les fautes où l'a entraîné sa passion oratoire, fautes dont n'a pas su le protéger sa science trop légère de la philosophie fondamentale et du droit.

Ainsi que nous croyons l'avoir fait remarquer suffisamment dans un précédent article, il ne faut pas confondre le sage patriotisme avec le nationalisme, qui est dangereux pour la part de fausseté qu'il renferme.

Nous avons déjà apporté quelques témoignages sur les répulsions qu'inspirent les dangers du nationalisme, nous en apporterons encore d'autres, qui montreront, outre la vérité objective qu'ils expriment, que nous n'entendons pas inventer de nouvelles théories ou de nouvelles vérités, mais que nous nous contentons de rappeler les anciennes, les plus solides et les plus sages.

Ainsi sur la différence qu'il faut savoir reconnaître, au point de vue juridique, entre la race ou la na-

tionalité et la nation constituée par l'Etat, voici un passage du grand juriste catholique Charles Périn :

“Les familles que l'Etat réunit sous un même pouvoir politique ont souvent une origine commune, elles sont d'une même race et d'une même langue. Alors elles forment une nation dans le sens étymologique du mot, lequel se tire du latin *nasci*, et indique un lien de naissance et une communauté de sang. Mais ce n'est pas toujours de l'unité d'origine que dérive l'unité politique. Rome, la cité reine de l'Antiquité, tirait ses premiers commencements de la réunion de trois races diverses qui, fondues par le cours du temps en un seul peuple, formèrent la nationalité la plus caractérisée et la plus robuste que l'antiquité ait vue. Il suffit d'observer les migrations primitives des peuples dans l'Asie et la formation des grands empires qui accomplirent leurs destinées sur les bords de l'Euphrate et du Tigre, pour reconnaître que, la plupart du temps, les nationalités les plus puissantes proviennent du mélange d'éléments divers, quelquefois même hostiles: on en peut dire autant des nations sorties de la conquête des barbares, dans les temps qui suivirent la chute de l'empire romain. L'unité du caractère, de la langue, des mœurs, que l'on nomme aujourd'hui la nationalité, ne s'établit souvent qu'à la longue, par l'effet de la soumission à un même pouvoir et de l'obéissance aux mêmes lois. D'ailleurs même en l'absence d'une telle unité, le simple lien politique, lorsqu'il est légitimement formé, l'union sous une même